

Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le

ID : 009-210901278-20240530-2024_13_D-DE



- d'approuver les montants définitifs des Attributions de Compensation 2024 annexés à la présente délibération.

POUR : 11	CONTRE :	ABSTENTION :	PROCURATION :
-----------	----------	--------------	---------------

Le **CONSEIL MUNICIPAL DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

LAFFONT Jacqueline
Secrétaire de séance

DEJEAN Jean Paul
Maire de Gabre



Le Maire,

Certifie exécutoire la présente délibération qui a été reçue en Sous-Préfecture le 30 mai 2024 et publiée le 30 mai 2024